

Graine d'infos

Janvier 2023

MAIRIE DE
Gragnague

Informations municipales

Vœux du maire :

Après 2 ans sans cérémonie, vous êtes cordialement invités à participer à la traditionnelle cérémonie des vœux de Monsieur le Maire et du conseil municipal.

Celle-ci aura lieu le **vendredi 6 janvier à 19h00** au 1^{er} étage de l'Espace Debat-Ponsan sur la place Bellegarde. La cérémonie sera suivie d'un apéritif.

Réunion publique modification PLU :

Dans le cadre du développement durable, l'État français valorise la protection des zones agricoles et naturelles. Aussi, dans le cadre de la loi ALUR et des exigences urbanistiques de la préfecture de la Haute-Garonne, nous sommes amenés à modifier le P.L.U afin de rendre le pastillage exceptionnel via l'utilisation de Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL).

C'est quoi la suppression du « pastillage » ?

Il s'agit de l'ensemble des dispositions spécifiques qui permettent de gérer le bâti existant (extensions et annexes) dans les zones A et N du PLU.

En ce qui concerne la commune de Gragnague une cinquantaine de parcelles bâties sont concernées par ces mesures qui nous sont imposées par la réglementation.

Afin de présenter ces dispositions qui seront contenues dans la modification N° 6 du PLU (Plan Local d'urbanisme) une réunion publique sera organisée par la municipalité le mercredi **25 janvier 2023 à 19h** salle EDP suite à l'annulation de celle initialement prévue le 15 décembre 2022.

Au cours de cette même réunion seront également présentés par le porteur du projet les STECAL situés dans l'emprise du Château de Degrés.

Tous les emballages se trient :

Il y a du nouveau dans votre bac de tri !

Depuis 2013, la C3G est en charge de la gestion des déchets ménagers.

Au 1^{er} janvier vous pouvez déposer tous vos emballages en métal, en papier, en carton et les briques alimentaires.

Et, fait nouveau, **tous les emballages en plastiques**, sans exception.

Exemple : flacons, bidons, pots de yaourt, barquettes de beurre, de viandes,

films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétiques ou encore boîtes de poudre chocolatée ...

Les emballages en verre, eux, sont à déposer dans le conteneur à verre !

Pour plus de détails :

<http://www.cc-coteaux-du-girou.fr/vie-quotidienne/les-ordures-menageres/consignes-de-tri>
dechets@coteauxdugirou.fr



Bon d'achats CCAS :

Pour cette année 2022 nous avons reconduit l'opération « Bons d'achats » pour nos aînés.

Afin d'aider à la relance économique de nos commerces, ces bons d'achat sont valables uniquement auprès des commerçants Gragnaguais.

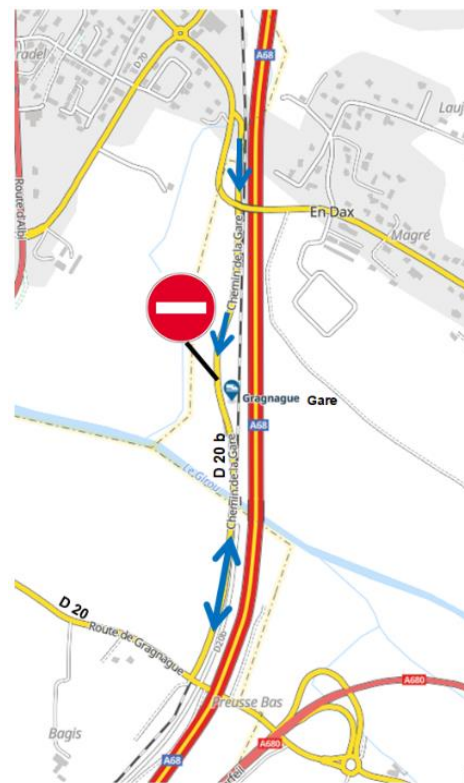
Sens interdit chemin de la gare :

Un aménagement de sécurité sera réalisé durant le 1^{er} trimestre 2023 sur la route départementale (D20b) du chemin de la Gare, afin de préserver cycliste et piéton sur le trajet Lycée-Gare. La chaussée sera refaite par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne. Les trottoirs aménagés en voie piétonne/cyclable seront réalisés par la C3G.

Un sens interdit a été mis en place sur la moitié du Chemin de la Gare.

- Circulation à **sens unique** depuis la route des Coteaux / Garidech jusqu'à la gare.
- Circulation à double sens depuis la D20 jusqu'à la gare.

Ce tronçon à sens unique passe en agglomération et par conséquent la vitesse est limitée à 50 Km/h



Remerciements aux nouveaux arrivants :

Monsieur le maire et le conseil municipal remercient chaleureusement tous les nouveaux arrivants pour leur participation à la cérémonie qui leur était dédiée le 2 décembre dernier. Cela a permis d'échanger, de faire connaissance et de découvrir le nouveau gymnase.

Plan grand froid :

Dispositif saisonnier « Vagues de froid » 2022/2023 : recensement des personnes âgées et handicapées résidant à leur domicile. Ce recensement permet, en tant que de besoin, de guider l'action des services opérationnels, sanitaires et sociaux en faveur des populations vulnérables.

Nous invitons les personnes qui le souhaitent à s'inscrire sur ce registre en remplissant le formulaire en dernière page.



Enquete publique autoroute Castres-Toulouse :

Le dossier est consultable à l'adresse suivante:

<https://www.registre-numerique.fr/ep-liaison-autoroutiere-castres-toulouse>

Le registre est ouvert **jusqu'au 11 janvier 2023, 17h00.**

PanneauPocket C3G :

La C3G a adhéré à l'application PanneauPocket. Vous pouvez d'ores et déjà la rajouter dans vos favoris pour recevoir ses informations en temps réel.

L'utilisation de l'application doit permettre de diffuser des informations brèves, d'intérêt général :

- des informations en lien avec les compétences communautaires : alerte collecte des déchets, informations enfance-jeunesse, alerte travaux de voirie, informations événementielles et/ou à caractères touristiques ou culturelles d'intérêt communautaire portées à la connaissance de nos services.
- des informations en lien avec les compétences communales.
- des alertes urgentes de sécurité ou sanitaires.

PanneauPocket est un outil digital pour communiquer auprès de la population et permettre une information en temps réel concernant les actualités, événements, risques et ou alertes.

Le principe est simple : les informations de la mairie et/ou C3G sont consultables depuis l'application sur votre téléphone ou tablette avec Android ou Apple.

Pour cela, il vous suffit de télécharger l'application : www.panneaupocket.com

Recherchez « CC des Coteaux du Girou - 31380 » pour la mettre en favori en cliquant sur le cœur à côté du nom.



Compétence jeunesse C3G :

Le Conseil Communautaire de la C3G a récemment adopté la prise de compétence en matière de jeunesse. C'est ainsi que la gestion des accueils collectifs de mineurs de 11 à 17 ans est transférée à la Communauté de Communes des Coteaux du Girou ainsi que l'accompagnement aux projets jeunes ou portés par les jeunes sur les temps de vacances et de loisirs.

La réflexion en vue de la définition d'une véritable politique jeunesse ne fait que s'engager !

Informations associatives :

Ecoquelicot :

Les lutins d'Ecoquelicot ont réalisé et disposé dans le village des décorations de Noël. Pour les réaliser, ils ont partagé du temps et des idées! Ils ont aussi utilisé un arrosoir d'huile de coude, des seaux de bonne humeur et de sacrées brouettes d'objets de récupération! (D'ailleurs, un grand merci à l'association Saguaro's pour la récup!). Notre objectif était de décorer le village de la manière la plus écologique et partagée possible!



Nous espérons que vous aurez aimé ces décorations et que de nouveaux lutins nous rejoindront l'année prochaine, pour une nouvelle édition!

En attendant, l'association part vers de nouveaux défis : La balade d'Ecoquelicot en avril et La Journée Citoyenne qui aura lieu en mai.

N'hésitez pas à nous contacter pour partager avec nous!

ecoquelicot.gragnague@gmail.com

Amicale du 3^{ème} âge :

L'Amicale du 3^{ème} Age de Gragnague est heureuse de vous inviter à son Assemblée Générale annuelle le **dimanche 5 février 2023** à partir de **14h30 au Foyer Rural** (bâtiment à côté de l'église).

Si vous souhaitez participer, adhérer, vous investir dans l'association alors n'hésitez pas.

Venez nombreux, on vous attend, un goûter clôturera cette assemblée.



Bonne et heureuse

année 2023



Document confidentiel à remplir puis adresser à la Mairie de Gragnague

Demande d'inscription sur le registre nominatif CANICULE/GRAND FROID

MAIRIE DE
Gragnague

Je soussigné (e) M.....

- Atteste avoir été informé(e) en qualité de demandeur, parent, tuteur, curatelle ou autre représentant légal, que :
- L'inscription au registre nominatif n'est soumise à aucune obligation et chaque renseignement du questionnaire est facultatif ;
- Les informations recueillies seront transmises à la commune de Gragnague dans le cadre du Plan Canicule/grand froid au profit des personnes fragiles, âgées et handicapées, vivant à leur domicile sur la commune ;
- Cette fiche de renseignements a pour vocation d'aider les services publics mobilisés à me porter assistance en cas de nécessité.

J'ai bien noté que :

- Ces données font l'objet d'un traitement informatique unique. Les destinataires sont le Maire, ainsi que, sur sa demande, le Préfet de la Haute-Garonne.
- Conformément à la loi N°78-17 « Informatique et Libertés », vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant à la Mairie
- Le recueil des données n'ouvre droit à aucune prestation nouvelle de quelque type que ce soit.

✂

Nom, prénom (Personne fragile)

Date de naissance :

Adresse complète :

Téléphone fixe (préciser si liste rouge ou téléphone portable) :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom :

Prénom :

Adresse

Téléphone :

Mairie de Gragnague
15, place Bellegarde
31380 GRAGNAGUE

T 05.62.79.97.97
F 05.62.79.97.90

Fait à GRAGNAGUE

Le

Signature du demandeur